

ASSEMBLEE GENERALE

30 mai 2024



CAMPUS LE PLUS

80 rue des Iles

49400 Saumur

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE



TABLE DES MATIERES

1	<i>Rapport de gouvernance (moral)</i>	P.3
2	<i>Rapport d'activités 2023</i>	P.6
3	<i>Le CEFRAS en quelques mots et quelques chiffres</i>	P.9
4	<i>Les activités des sites et services</i>	P.10
5	<i>Rapport financier</i>	P.34



1) Rapport de gouvernance (moral)

On ne défend que ce que l'on aime ou que ce que l'on estime. Je voudrais cette année faire de ce rapport de gouvernance un plaidoyer pour le CEFRAS. Dire « je », c'est ne parler pour personne d'autre que soi, mais j'ai la conviction de porter un propos collectif qui n'a été pensé et élaboré que collectivement. Pourquoi un plaidoyer ? Cela permet d'affirmer qui on est, ce que l'on fait et où on veut aller, dans un environnement externe qui génère de la tension, bouscule notre besoin et notre nécessité de stabilité et instille du doute dans la permanence de nos valeurs comme socle de solidité. Cela permet aussi d'afficher une volonté de faire changer ce contexte qui nous pétrit. C'est également un enjeu de cohésion interne. Même s'il y en aurait bien d'autres, pour ne pas être trop long, je ne choisirai que trois aspects significatifs pour ce plaidoyer.

Le premier élément de ce plaidoyer porte sur la capacité du CEFRAS dans sa réflexion et sa mise en œuvre des mécanismes de formation. Préparer des apprenants à agir, tant comme professionnels que comme citoyens, dans le contexte actuel de crise et d'incertitude, représente une gageure pour tout organisme de formation. Si la crise du travail se double d'une crise dans le travail, dans ses finalités et dans ses conditions d'exercice, préparer des professionnels à agir dans ce contexte ne va pas de soi, tant pour se positionner que pour défendre des priorités déontologiques et éthiques ou encore, plus globalement, trouver du sens à son action. C'est cependant le défi que relève le CEFRAS avec sa faculté à instituer un agir professionnel inspirant.

Depuis la création du CEFRAS, en 1978, si le secteur de la formation s'est transformé et que nos pratiques ont changé, notre métier est resté le même : « former à la relation d'aide et d'accompagnement, *« dans une visée de progrès humain, en prenant en compte les besoins des personnes vulnérables, ainsi que les besoins du terrain et des acteurs locaux »*¹ ; en proposant des parcours de formation, *« c'est-à-dire accompagner et soutenir les personnes dans leur cursus de formation, en tenant compte le plus largement possible de leur situation...pour mieux les orienter »*².

¹ Projet associatif du CEFRAS, Juin 2023, p.15

² Ibid.

Pour autant, je sais les interrogations des acteurs de la formation du CEFRAS dans leurs réponses à un contexte fortement contraint et à des attentes institutionnelles de plus en plus normées. Parmi les défis posés, en particulier, il s'agit d'imaginer des articulations entre savoirs pratiques issus du monde du travail et savoirs théoriques issus du monde de la recherche. Je reconnais les dispositifs internes mis en place qui permettent de concilier de nombreuses tensions paradoxales en donnant aux professionnels, qui retournent en formation, les outils d'analyse de leur propre positionnement ; en donnant à des apprenants adultes des clés de développement personnel et professionnel pour leur construction identitaire ; en donnant des grilles de lecture de leurs propres pratiques dans une démarche éthique. Ces contributions à la production de savoir-faire et de savoir-être, sur cet « archipel » de l'ingénierie de la formation, sont une force du CEFRAS.

La deuxième composante de ce plaidoyer est celle de la dimension partenariale dans la proximité et l'ancrage territorial. Il s'agit là d'une démarche structurante pour le CEFRAS, et qui ne se paye pas de mots, l'exemple de l'expérience saumuroise, et ce pour quoi nous sommes présents aujourd'hui à Saumur, en est le témoignage concret. Vous en aurez l'illustration tout à l'heure, puisque nous avons souhaité mettre en lumière ce dispositif, dans cette assemblée générale annuelle. La proximité et l'ancrage territorial s'inscrivent dans une dynamique qui implique une diversité d'acteurs et des expertises croisées, dans un environnement géographique donné, pour structurer une approche spécifique à la situation des besoins de formation dans le bassin de vie des apprenants. La notion de territoire ne s'entend bien souvent que par sa dimension géographique. Or, pour le CEFRAS, le territoire n'a de sens que s'il est un espace d'actions et d'interactions entre des femmes et des hommes qui y habitent et veulent y travailler, des réponses sociales et médico-sociales pour les personnes qui en ont besoin. Ainsi le CEFRAS contribue de manière volontariste au développement d'une philanthropie territoriale collective.

Le troisième temps de ce plaidoyer est l'axe politique du Conseil d'administration, soutenu activement par notre Directrice générale. Je veux vous redire l'attachement des administrateurs à définir des orientations claires, tenables, fixant ainsi le cap du CEFRAS.

Notre consolidation financière est réelle et effective depuis de nombreuses années. Si nous avons été amenés il y a 4 ans à être vigilants sur nos dépenses, l'austérité n'est pas une option. L'idée est de garantir les emplois et les salaires des professionnels du

CEFRAS, de se donner les moyens de mener notre mission, de développer des projets de formation, et des postes, que nous considérons comme pertinents. De la même manière, notre stratégie immobilière, à Angers, à Nantes, à Chemillé et au Mans vise à plus de visibilité pour mieux être reconnu, à décroiser les secteurs social, médico-social et sanitaire et à créer un cadre de travail renouvelé, à une meilleure adéquation pour former aux métiers de l'humain et à davantage d'agilité pour assurer et préserver la qualité de la formation.

Une association, qui dispense de la formation, doit être un vecteur de démocratie et de citoyenneté. Le modèle associatif doit être un espace possible de coopération entre toutes ses composantes, d'autant que toutes et tous se retrouvent autour de valeurs communes et d'un projet associatif partagé. Ainsi, il convient de renforcer la gouvernance démocratique en continuant à s'assurer que les missions, les valeurs et les principes démocratiques qui gouvernent le CEFRAS sont protégés et que le Conseil d'administration est capable d'offrir une représentation équitable de toutes les parties prenantes : salariés, apprenants, stagiaires et personnes en situation de vulnérabilité. Dans cette perspective, le mode de gouvernance associatif du CEFRAS pourrait se poursuivre sur des processus délibératifs et permettre l'expression de chacun dans les discussions et l'élaboration de la prise de décision. Je propose en conséquence, et c'est un engagement, qu'on travaille dans l'année qui vient, à construire les modalités concrètes de ces représentations au sein du Conseil d'administration du CEFRAS.

Notre puissance d'agir et notre confiance peuvent et doivent se cultiver et se déployer, fidèles à nos valeurs et nos principes d'actions, pour favoriser l'éclosion de nouvelles ambitions et nous ouvrir à un horizon commun riche de promesses.

Je sais que le quotidien et les pratiques des acteurs du CEFRAS, chacun à sa place, sont nécessairement diverses et exigeantes. Mais je sais qu'elles reposent fondamentalement sur le souci de la lucidité, de l'empathie, de l'altruisme mais aussi sur le courage. Ce courage d'avancer ensemble pour persister, entretenir et prolonger l'émancipation et la singularité du CEFRAS.

Le Président du CEFRAS,
Éric DUPREZ

2) Rapport d'activités 2023

2023 fût pour les équipes du CEFRAS une année à forts enjeux à bien des égards ...

Nous avons débuté l'année par l'obtention du renouvellement de notre habilitation QUALIOPI sans aucune réserve, habilitation sans laquelle nous ne pouvons exercer notre activité de centre de formation professionnelle pour adultes.

Tout le premier semestre fût consacré - en parallèle de nos activités de formation – à élaborer nos dossiers de renouvellement d'agrément pour nos formations diplômantes historiques :

DE AES/ DE AF / DE ME/ DE TISF dont les dépôts se sont échelonnés au fil du 2nd trimestre 2023.

Nous avons également déposé une demande d'agrément pour ouvrir une session d'AES à Saumur suite aux travaux d'un Comité de Pilotage réunissant employeurs et GEIQ Santé/Social sur ce bassin d'emploi.

Le Conseil d'Administration de janvier 2023 a voté l'élargissement de notre champ et périmètre d'intervention. Ainsi, dans ce cadre, en lien avec l'identification de besoins spécifiques sur la Sarthe, nous avons initié des Comités de préfiguration réunissant employeurs, collectivités locales et territoriales. Ces travaux ont abouti au dépôt de notre part de deux nouvelles demandes d'agrément pour des formations POST BAC en travail social à savoir Educateur Spécialisé et Assistant de Service Social, une première pour le CEFRAS !

Sachez que nous avons obtenu l'ensemble des renouvellements et demandes de nouveaux agréments !

Ainsi, à l'échelle de la région, le CEFRAS se positionne sur un périmètre d'activité plus large. Désormais, nous sommes en mesure de déployer des actions de sensibilisation et préparation aux métiers de l'Humain, destinés à un public éloigné de l'emploi grâce à une forte implication des équipes locales et des chargés de développement dont nos deux apprentis. Ceci dans l'objectif d'ancrer nos actions sur chaque bassin d'emploi et de contribuer à l'attractivité de nos métiers et de sécuriser les parcours de formation en lien direct avec les employeurs, groupements d'employeurs et les organismes prescripteurs (France Travail/missions locales/CAP EMPLOI).

Notre taux d'activité en formation initiale est resté stable (+4%) malgré un contexte tendu en terme de taux de pression faible sur nos filières, les taux de réussite obtenus aux examens sont bons ils oscillent entre 80 % à 100 % avec une moyenne annuelle de

94 % de taux de réussite. Ceci dit, nous constatons que d'années en années il nous faut déployer davantage de moyens en terme de communication, d'accompagnement des apprenants, d'ingénierie pédagogique, de commissions de poursuite de parcours, pour parvenir à obtenir ces résultats.

Sur l'axe POST BAC, nous travaillons conjointement avec l'UFR de Droit de l'Université d'Angers et Le Mans Université pour conventionner sur nos nouveaux projets la Licence Professionnelle MJPM ainsi que les formations d'Educateurs Spécialisés et Assistante de Service Social. Ces collaborations vont nécessairement nous ouvrir de nouveaux horizons, enrichir nos réflexions et participer à une meilleure visibilité de nos métiers. Le CEFRAS a été sollicité par le GEFERS « *Groupe Francophone d'Etudes et de Formations en Ethique de la Relation de service et de soin* » pour intervenir lors du colloque intitulé « Inclusion, exclusion et vulnérabilités sociales ». Les échanges, débats, ateliers nous ont passionnés, aussi le CA a entériné notre adhésion à cette association où professionnels de santé à l'échelle européenne réfléchissent et échangent avec professionnels du travail social. Une belle chance de pouvoir enrichir et élargir encore notre champ de réflexion !

Vous l'aurez compris, cette année 2023 a généré une activité intense et une charge de travail importante pour les équipes. Aussi, plusieurs professionnels nous ont rejoint cette année.

- Création d'un poste de cheffe de projet et développement qui intervient en appui de la direction pédagogique sur le volet FPTLV
- Transformation d'un poste d'agent d'accueil en apprentissage en poste d'assistante de formation en CDI (ANGERS)
- Recrutement en CDD d'une assistante en charge du process paie FO.

Plusieurs gros projets ont été pilotés par des membres du CODIR, outre ceux pilotés par la directrice pédagogique présentés plus haut, plusieurs projets ont porté sur la fiabilisation de nos outils et la mise en place de nouvelles procédures : PAIE FO/YPAREO/GUIDES DES PROCEDURES. D'autres ont porté sur le fonctionnement et les aspects RH de la vie de notre organisation. A l'initiative du CSE, un COPIL RPS (Risques Psycho Sociaux) a été institué en juillet 2023. Le CODIR participe et contribue aux travaux. Ceux-ci ont donné lieu à l'élaboration, la diffusion puis l'analyse de l'état des lieux RPS au sein du CEFRAS.

Un bilan 2020/2023 portant sur l'évaluation de l'organisation mise en place post COVID a été réalisé et présenté aux instances associatives et CSE. Depuis lors, un projet d'évolution de notre organisation est au travail.

Il a suivi un long cheminement d'élaboration en lien avec les différentes instances et sera présenté en Conseil d'Administration pour vote ce jour. L'objectif visé est de faire évoluer notre organisation en améliorant nos process, nos moyens et nos capacités à nous adapter à l'évolution du contexte externe.

Vous le constatez, la vie au CEFRAS n'est pas un long fleuve tranquille mais l'appui des administrateurs, du Président aux côtés du CODIR ainsi que l'engagement des équipes nous permettent de nous déployer en fonction des besoins, de nous positionner de manière ajustée et d'appréhender les enjeux et l'avenir de manière pro-active avec détermination.

C'est ça l'esprit CEFRAS !!

**La Directrice Générale
Valérie Ouazzani-Joncoux**

3) Le CEFRAS en quelques mots et quelques chiffres

Le CEFRAS, en 2023 c'est :

- Une gouvernance associative qui exerce depuis plus de 48 ans constituée d'un Conseil d'Administration de 23 administrateurs, 1 bureau exécutif, et 1 siège social implanté à Chemillé en Anjou
- 8 sites de formation déployés sur la Région Pays de la Loire dont celui de SAUMUR basé au CAMPUS LE PLUS
- 55 ETP soit 61 salariés permanents, dont
 - 1 CODIR constitué de 6 directions (DG, DRH, DAF, D° Péda Innov & Dvpmt, 2 D° de Pôles)
 - 1 cheffe de projet et Dvpmt FPTLV
 - 23 cadres de formation
 - 23 personnels administratifs
 - 2 agents de services généraux
- Un réseau de plus de 610 formateurs occasionnels, dont 360 vacataires et 250 par honoraires
- 12 formations qualifiantes dispensées chaque année
- 4116 stagiaires accueillis et formés en 2023 (1064 en formations initiales et 3052 en formation continue la FPTLV).
- Soit 4652 heures de formations continues (FPTLV) délivrées en 2023 ce qui représente 269 formations mises en œuvre majoritairement à l'échelle de la région Pays de la Loire.
- Trois journées d'études sur des thématiques professionnelles de portée régionale se sont déroulées en 2023, réunissant chacune de 100 à 400 personnes
- Plus de 350 établissements et services du secteur social et médico-social font appel au CEFRAS pour former leurs salariés.

- Un chiffre d'affaire de plus de 5 millions d'euros
- Un partenariat avec de nombreux acteurs de la formation :
 - AFPA
 - Associations d'éducation populaire (CEMEA, FRANCAS, Familles Rurales ...)
 - Instituts de formation d'aides-soignants : IFSO, Centre hospitalier...
 - Instituts de formation au travail social : UNAFORIS national et UNAFORIS Pays de La Loire, ARIFTS, CNAM, SUP SOCIAL, MESLAY, TALENSAC
 - OPCO de branches (OPCO Santé, UNIFORMATION, AKTO ...)
 - Université UFR Droit Angers
 - Université UFR Santé Angers

4) Les activités des sites et services

Les projets pilotés par les services supports

LE CODIR EN ACTION :

Le CODIR composé des 6 membres de direction (DG/DRH-A/DAF/D° SPID/2 D° DE POLES), il s'est réuni en moyenne 3 fois par mois en 2023.

Ce fut une année riche en instances de travail qui a permis aux membres de la direction d'échanger et de partager les points de vue dans des configurations différentes ce qui représente une réelle richesse, permet de croiser les regards et nourrir la réflexion.

Deux séminaires ont été mis en place cette année.

Le premier séminaire avait comme objectif d'analyser notre activité en lien avec les évolutions de notre secteur. Il a permis de déterminer nos projections en terme d'effectifs sur les agréments à déposer en 2023, d'identifier les projets à conduire et qui les piloterait.

Les projets pilotés par les membres du CODIR :

AGREMENTS/D° SPID

PAIE FO/ DAF-DRH

GUIDES DES PROCEDURES / DRH/SPID

BILAN 2020/2023 PUIS PROJET EVOLUTION ORGA / DG TRAVAIL SUR RPS/QVCT / DRH/DG /CODIR

Le second séminaire a consisté à identifier les enjeux et les dimensions à prendre en compte pour faire évoluer notre organisation.

Ces travaux ont été accompagnés par un psycho-sociologue des organisations (cabinet La Boussole).

Les membres du Bureau de l'association ont contribué à cette analyse lors d'une journée de travaux conjoints CODIR/BUREAU.

Des ateliers animés en journée institutionnelle

Cette année les ateliers impliquant tous les salariés présents animés par les membres du CODIR ont porté sur deux questions centrales :

- Les enjeux du déploiement géographiques du CEFRAS au regard du contexte
- Les enjeux de l'évolution pédagogique du CEFRAS au regard du contexte

Une journée de travail commune entre CSE et CODIR dont les objectifs étaient :

- De consulter et échanger avec les élus du personnel sur le diagnostic des points forts et points de vigilance du CEFRAS en interne/externe puis d'en dégager plusieurs axes et leviers à prendre en compte dans la nouvelle organisation
- La visualisation des impacts possibles des changements en fonction des axes et leviers dégagés sur les plans humains, financiers, des moyens et des contraintes règlementaires.

Les éléments qui ont émergé ont été pris en compte dans les séquences de travail en CODIR sur l'élaboration du projet de d'évolution de notre organisation. Ce projet qui a été retravaillé dans les différentes instances (BUREAU/CA/CSE) va être soumis au vote du Conseil d'Administration du CEFRAS le 30 mai 2024.

LES PERSPECTIVES pour 2024

Le second semestre va mobiliser le CODIR sur la mise en œuvre du projet d'évolution de notre organisation en lien avec les équipes de chaque service ou établissement. Il s'agira également de piloter la mise en œuvre, dans les meilleures conditions possibles, de ce qui constitue le cœur de notre métier c'est-à-dire l'accompagnement aux certifications de nos apprenants et le recrutement pour les prochaines rentrées à venir, et, pour la FPTLV, de poursuivre le déploiement de notre offre de formation continue sur le territoire.

DIRECTION SPID

Cette année fut une année aussi dense qu'intéressante par les objets et les projets qui ont mobilisés les différentes équipes. Un travail en équipe qui est à saluer parce qu'il s'est avéré indispensable dans ces périodes de fortes activités.

- L'audit Qualiopi, qui nous oblige à chaque fois à questionner tant nos process administratifs que pédagogiques, et à harmoniser, dans une certaine mesure les pratiques, les supports entre les formations et les établissements du CEFRAS.
- La rédaction des bilans région (pour les 4 formations bénéficiant d'un financement : AF, AES, ME TISF) et les demandes d'agrément pour ces mêmes formations et deux nouvelles (ES et ASS) : là encore des dossiers contraignants dans des délais assez courts à déposer, mais qui permettent aussi de prendre de la hauteur et de questionner les différentes étapes des parcours de formation, les éléments chiffrés, nos supports de communication, nos méthodes pédagogiques, ...
- Les journées d'étude métier : cette année, le CEFRAS a organisé 3 JE sur le territoire :
 - AES, le 16 mai, à La Loge à Beaupréau : « *Le corps au cœur de l'accompagnement* »
 - AF, en partenariat avec le CD49, le 15 juin, au Théâtre Foirail à Chemillé : « *Un enfant, une équipe, du lien* »
 - ASG, en partenariat avec l'IFSO, le 21 novembre, à l'espace Galilée, à St Léger de Linières : « *Aidants familiaux / professionnels : comment faire ensemble* »

Des journées au cours desquels les intervenants extérieurs, les témoignages, les échanges avec les participants nourrissent la réflexion sur des thématiques qui sont centrées sur les cœurs des métiers auxquels le CEFRAS forme.

- La journée pédagogique interne au CEFRAS a réuni, le 21 décembre, 15 cadres de formation, Martine SELLIER et Laëticia PITON, autour de questions relatives à aux missions des formateurs, à la place de la pédagogie au sein du CEFRAS, à l'accompagnement des apprenants, ... une mise en appétit qui a suscité beaucoup d'intérêts, grâce aussi à l'intervenante Marie DUSAUTOIS qui a su stimuler et accompagner le questionnement et les idées de chacun.e .

- Un temps qui ne demande qu'à être nourri par de nouvelles journées pédagogiques en 2024, des lectures partagées, des méthodes et outils pédagogiques à expérimenter, ...

Le service développement a fortement déployé ses forces vives (un chargé développement régional, Nicolas HALILOU et deux apprentis chargés de développement, Charlotte FORT et Emilien BOUESNARD) : 1313 prospects et/ou clients contactés (téléphonique, mail ou RV), reporting des démarchages pour davantage de lisibilité et de travail collaboratif avec l'ensemble des salariés du CEFRAS, participation au salons, réunions d'informations au sein du CEFRAS et chez nos partenaires, participation à l'organisation et à l'animation de job dating à France Travail notamment, avec un partenariat rapproché a été développé et a permis le recrutement d'un nombre conséquent de demandeurs d'emploi pour les formations financées par la région. Développement de l'appui aux employeurs et/ou leurs services RH pour réaliser des projections de financement des contrats, les CERFA, ...

Cette forte mobilisation favorise et facilite le lien et la reconnaissance du CEFRAS auprès des partenaires tels que France Travail, les missions locales, mais aussi auprès des contextes professionnels et du grand public.

En 2024, les enjeux seront tout aussi denses avec la perspective des réformes de plusieurs formations : AF, BPJEPS, ME, TISF, TMA, Tuteur, la mise en œuvre des formations ES et ASS sur le territoire Sarthois. Le CEFRAS a aussi la volonté de proposer de nouvelles journées pédagogiques, des temps de rencontres entre cadres de formation des différents établissements CEFRAS pour favoriser la transversalité, l'échange de pratique, partager et réfléchir ensemble à de nouvelles méthodes, technologies afin de développer les compétences de chacun.e et d'adapter les accompagnements aux différents apprenants

La Directrice du SPID
Laëtitia Piton

		Nb de candidats présentés à l'examen en 2023	Nb candidats admis à l'examen En 2023	Taux de réussite en %	Nb de candidats admis en formation en 2023
AES	Cycle long et court	269	246	91	319
	TISF	24	19	80	31
	ME	25	24	96	24
	AF	35	31	89	55
	SDN MDM	16	16	100	34
	BPJEPS	39	39	98	43
	DEJEPS	0	0	0	0
	TMA	31	29	94	29
	MJPM	25	25	100	17
	ASG	306	306	100	215
	TUTEUR/MA	147	147	100	147

C'est grâce à tous nos efforts conjugués et à la confiance des employeurs, groupements d'employeurs et terrains de stages que notre activité parvient à progresser de 4% sur l'année 2023, et ce malgré un contexte tendu par le manque d'attractivité des métiers de notre secteur.

Gageons que nous parvenions à maintenir ce cap pour les années à venir ...

LE SERVICE FPTLV :

1. L'équipe de salariés

L'année 2023 a vu la création d'un nouveau poste de cheffe de projet et de développement, effectif à partir du 1^{er} mars. Les missions principales associées à ce poste sont le management de l'équipe en proximité, le développement du chiffre d'affaires du service, en assurant notamment le pilotage de la gestion des appels d'offre, et le suivi qualité.

Plusieurs arrêts de travail au cours de l'année ont obligé l'ensemble de l'équipe à mettre en œuvre de réelles capacités d'adaptation et d'organisation pour réussir à maintenir l'activité du service. Cela était d'autant plus nécessaire que les actions ACR, qui généraient un important revenu pour la FPTLV, n'ont pas été renouvelées en 2023.

Au 31 décembre 2023, l'équipe des salariés permanents du service FPTLV est composée de : 3 coordinatrices pédagogiques, 3 assistantes de formation, une cheffe de projet et de développement.

2. Détail de l'activité en FPTLV

Les dispositifs mis en place par la FPTLV ont permis de former 3052 apprenants sur l'ensemble de l'année 2023.

269 formations (soit 4652 heures) ont été dispensées sur les Pays de La Loire et hors région (Bretagne, Région parisienne, Nouvelle Aquitaine, Rhône-Alpes, PACA...).

La FPTLV a fait intervenir 112 formateurs différents sur l'ensemble de l'année.

Typologies des apprenants

Les typologies d'apprenants les plus représentées sont les suivantes (par ordre d'importance) :

- Equipe pluriprofessionnelle au sein d'un secteur particulier (handicap, gérontologie...)
- Equipe éducative
- Professionnels du domicile
- Encadrants
- Travailleurs d'ESAT

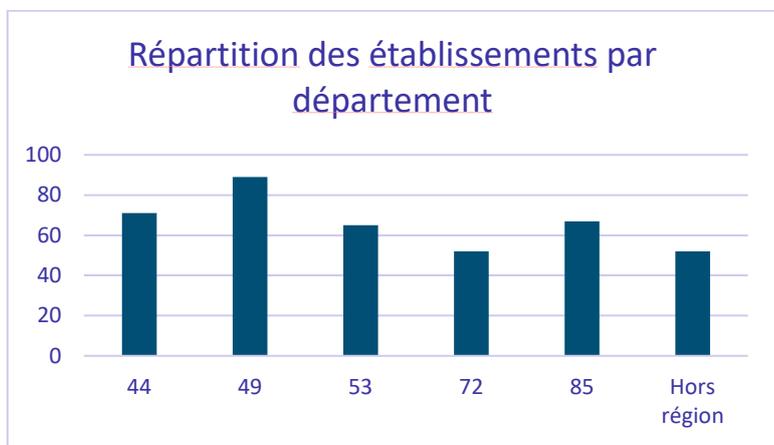
Thématique des formations

Les formations dispensées en 2023 ont porté sur les thématiques suivantes (par ordre d'importance) :

- Encadrement et vie d'équipe
- Accompagnement, aide, communication / PERSONNE HANDICAPEE
- Accompagnement, aide, communication / ENFANT
- Accompagnement, aide, communication / DIFFERENTS PUBLICS
- Prévention et gestion des risques psychosociaux

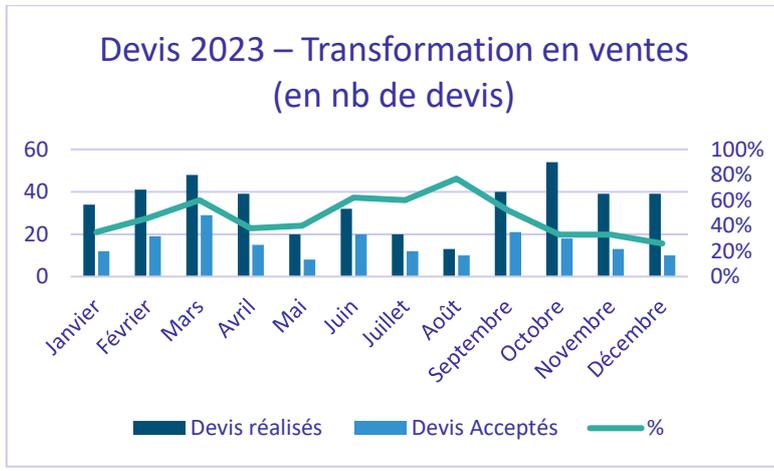
Les actions sur la thématique « Encadrement et vie d'équipe », qui s'appuient prioritairement sur des approches en analyse des pratiques ou régulation, représentent environ 25% de l'activité de la FPTLV sur l'année 2023.

Répartition des établissements formés par département (CA activité réalisée en 2023)



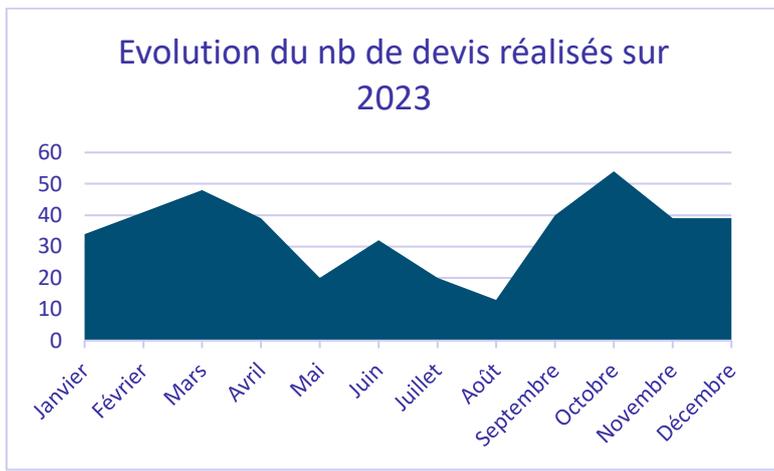
Les établissements formés en FPTLV sont situés majoritairement dans le Maine et Loire. La répartition des formations est relativement homogène sur les autres départements. Le nombre d'établissements formés hors région Pays de la Loire reste significatif.

Focus sur les devis et les appels d'offre

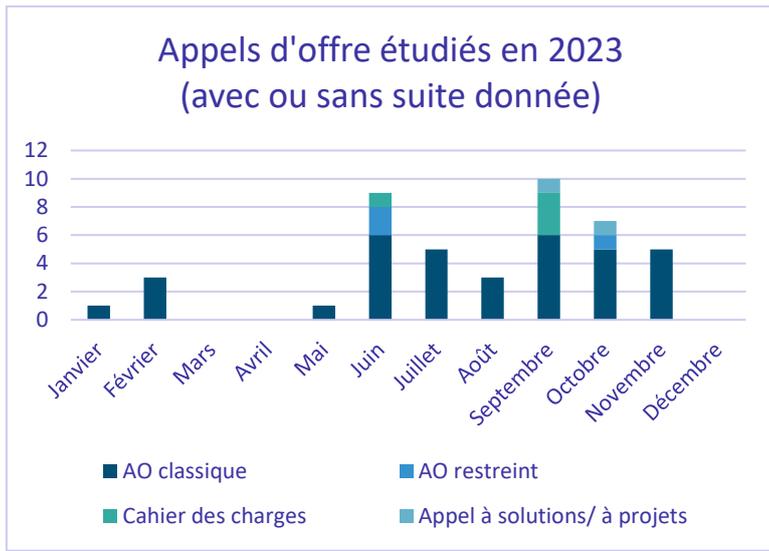


Les devis réalisés par la FPTLV correspondent dans une très grande majorité à des réponses faites suite aux sollicitations directes par les établissements. Ceux-ci ont connaissance du CEFRAS historiquement, via leurs réseaux ou après consultation du site internet.

A noter : les réponses aux devis réalisés en fin d'année sont généralement obtenues en début d'année suivante.



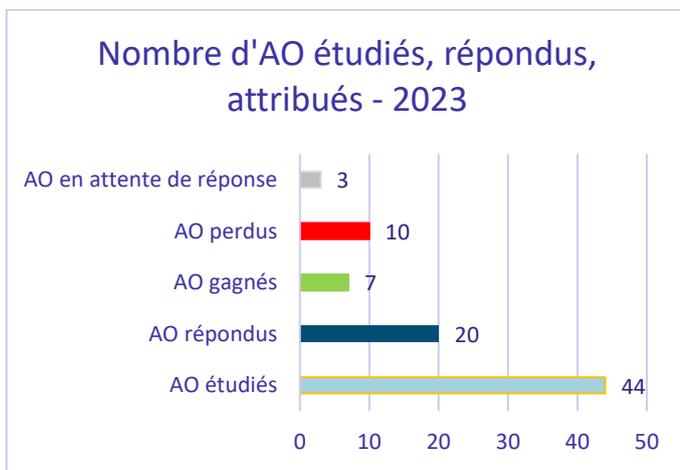
Il apparaît que les périodes de forte activité commerciale (en avant-vente) sont situées sur le 1^{er} trimestre, le mois de juin et surtout sur les 4 derniers mois de l'année.



Les dates prises en compte sont les dates limites de réponse.

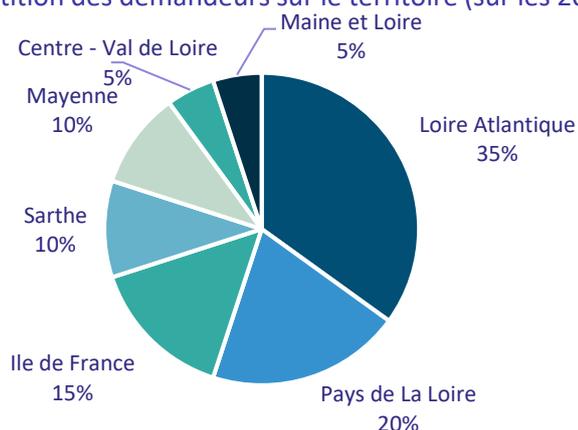
La date de réception de l'appel d'offre précède en général d'un mois la date de réponse.

La période de forte activité sur les appels d'offre se situe entre les mois de mai-juin et de novembre, ce qui coïncide avec les périodes de fortes demandes de la part des établissements.



1/3 des appels d'offre auxquels la FPTLV a apporté une réponse a été remporté.

Appels d'offre - Répartition des demandeurs sur le territoire (sur les 20 réponses faites)



LES TEMPS FORTS DE 2023

L'année 2023 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation en lien avec le management de proximité. L'effectif de l'équipe a été sécurisé avec le passage en CDI d'une assistante de formation. Un travail régulier d'analyse, de partage des pratiques, et d'amélioration du processus de gestion administrative a été mené avec les assistantes de formation. Il a permis de confirmer l'efficacité de la procédure appliquée et de mutualiser les connaissances. D'un point de vue pédagogique, des réunions de travail régulières ont permis d'approfondir la réflexion sur différents sujets, plusieurs livrables ont été revus (questionnaires, compte-rendu des formateurs, ...). Une réflexion sur les tarifs des formateurs externes a été objectivée et soumise à la direction. Une démarche proactive de recrutement des nouveaux formateurs a été appliquée, notamment en ADP. Un conventionnement a été mis en place avec le Centre social de Chemillé autour de la problématique du numérique. Pour répondre aux besoins croissants en simulation, l'équipe des techniciens s'est enrichie et de nouvelles Compagnies de théâtre ont été sollicitées. Enfin, un travail de promotion des activités du service a débuté avec la rédaction d'articles pour la brève et la présentation du service sur les différents sites.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

Les objectifs commerciaux pour l'année 2024 sont déclinés autour de 5 axes : les actions à mener en direction des clients, les actions à mener en direction des prospects, les actions impliquant ou à destination des équipes du CEFRAS, les actions impliquant spécifiquement l'équipe FPTLV et les actions en direction des partenaires.

Citons à titre d'exemple les projets envisagés pour chacun des axes :

Axe 1 : actions en direction de clients

- Disposer d'une vision claire et d'indicateurs sur l'activité passée de la FPTLV (mise en place de tableaux de bord, analyse et suivi des actions...)

- Définition des objectifs par segments de clientèle et par thématique
- Amélioration du taux de remplissage des formations inter

Axe 2 : actions en direction des prospects

- Définition d'une politique de prospection en lien avec les nouvelles formations/nouveaux marchés (co-construction avec la FI)
- Définition d'une politique de prospection s'appuyant sur les projets innovants déjà vendus (mutualisation des actions menées)
- Analyse de la concurrence et clarification du positionnement de la FPTLV

Axe 3 : actions impliquant ou à destination des équipes du CEFRAS

- Définition d'une politique de communication sur les activités de la FPTLV. Mise en place d'une procédure de recueil des informations adaptée et pouvant fonctionner sur la durée : exploitation des besoins recensés par les collègues de la FI pour mettre en place/développer des actions en FPTLV
- Adaptation de la grille tarifaire des formateurs externes au marché et analyse de l'impact sur le prix de vente

Axe 4 : actions impliquant spécifiquement la FPTLV

- Amélioration de la gestion et du suivi des contacts commerciaux en s'appuyant sur le module GRC d'YPAREO
- Amélioration du processus de suivi des devis (de la présentation à la relance)
- Amélioration du suivi de l'activité commerciale en s'appuyant sur des indicateurs précis
- Amélioration du recrutement des formateurs externes

Axe 5 : actions en direction des partenaires

- Mise en place de conventionnements avec des structures partenaires pour faciliter les échanges et la promotion du CEFRAS et de la FPTV localement.

L'année 2024 verra également la poursuite des travaux engagés en 2023 avec les assistantes de formation dans un processus d'amélioration contenu des pratiques et procédures.

Enfin, le défi le plus important à relever en FPTLV restera certainement la gestion des ressources humaines en prenant en compte l'impact des aléas sur une équipe réduite, contrainte par de fortes exigences en terme de temporalité.

La Directrice FPTLV de transition,

Christine ANDRO

NANTES

3. L'équipe de salariés

Le site de Nantes a connu en 2023 des mouvements de personnel : l'arrivée de Anne Laure Guillé sur un poste d'assistante de formation, d'Etienne Perrin sur un poste en CDD de cadre de formation.

Ainsi, l'équipe des salariés permanents du site au 31 décembre 2023 est composée de :

- Deux assistantes de formation
- Trois cadres de formation soit 2,6 ETP

4. L'effectif des apprenants

Les effectifs arrêtés au 31/12/2023 sont de 258 personnes en formation à cette date. 6 arrêts (1 maternité, 3 réorientations, 1 déménagement, 1 pour raison de santé.

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES	Cycle court	33	18%	82%			
	Cycle long	20	100%				
TISF		17	100%	0			
SDN		25	100%		6	100%	
MDN		20			11		
TMA		14		(ou reconversion)			(ou reconversion)
ASG		87	100%		108	100%	
REFERENT TUTEUR		42	100%		20	100%	
du 01/01/2023 au 31/12/2023							

LA ROCHE/YON

1. L'équipe de salariés

L'équipe des salariés permanents du site au 31 décembre 2023 est composée de :

- 1,80 ETP d'assistantes de formation
- 1,80 ETP de cadres de formation

2. L'effectif des apprenants

Les effectifs arrêtés au 31/12/2023 sont de 92 personnes en formation à cette date.
6 arrêts (2 raisons de santé, 2 réorientations, 1 plan financier, 1 rupture de contrat de pro)

5. L'effectif des apprenants

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES	Cycle court	25	28%	72%	18	37%	63%
	Cycle long	12	100%		12	100%	
BPJEPS		13	66%	44%	13	20%	80%
SDN MDN		13	100%		13	100%	
ASG		16	100%				
REFERENT TUTEUR		13	100%		13	100%	
du 01/01/2023 au 31/12/2023							

SAINT-NAZAIRE

1. L'équipe de salariés

Au 1er septembre 2023, Mme Sylvie Poyard Rivron a intégré le CEFRAS de St Nazaire.

- Une assistante de formation à 0,6 ETP
- Une cadre de formation à 0,80 ETP

2. L'effectif des apprenants

Les effectifs au 31/12/2023 ne sont de 58 personnes en formation à cette date.

7 arrêts de formation :

- 2 pour raisons de santé
- 3 pour raisons financières
- 1 nouvelle orientation
- 1 congé de maternité

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES	Cycle court	38	39,4	60,6	40	45	55
	Cycle long						
ASG		20	100				

LES TEMPS FORTS DE 2023

- Comme chaque année le CEFRAS a participé à des forums et à des rencontres avec différentes institutions publiques de l'emploi ou de l'éducation Nationale,

marquant ainsi sa contribution à faire connaître les métiers du secteur social et médico-social au plus grand nombre.

- Dans cette lignée de la communication, les portes ouvertes et les réunions d'information ont eu pour objectif de présenter les divers dispositifs de formation accessibles sur les sites.
- Sur l'année 2023, plusieurs réunions avec différents services de la ville de Nantes, le conseil régional et l'IFSO se sont tenues sur la construction du nouveau bâtiment. Au final, les matériaux intérieurs des locaux sont finalisés, l'agencement intérieur est planifié au regard de l'activité du CEFRAS. Les travaux vont démarrer prochainement.

LES PERSPECTIVES pour 2024

- Dans un contexte tendu, baisse de l'attractivité des métiers de l'action sociale et médico-sociale, demandes de reporting plus nombreuses des autorités de tutelle, augmentation des coûts des différentes charges, nous devons adapter nos moyens mais également continuer à proposer des dispositifs de formation de qualité.
- Poursuivre le développement de l'activité sur tout le territoire avec notamment sur Nantes un travail régulier avec les employeurs TISF et sur la roche sur yon avec les employeurs BPJEPS.
- Développer le réseau des formateurs occasionnels demeure un objectif important pour tous les établissements afin de faire face aux évolutions des dispositifs et aux arrêts de collaboration.
- Les différents projets à venir, la réorganisation du CEFRAS, la mise en place d'un nouveau logiciel de temps, l'audit QUALIOPI à St Nazaire et à La Roche-sur-Yon, vont nécessiter un travail régulier et soutenu de la part des équipes.

Le Directeur du Pôle OUEST,

Antoine BREILLOT

6. L'équipe de salariés

Sur le site d'Angers, nous notons le départ en retraite d'une formatrice et le départ d'une assistante à la fin de son CDD. Une nouvelle assistante de formation est arrivée en CDI à compter de septembre 2023.

Pour l'ouverture du site de Saumur en avril 2023, le formateur référent l'est également pour le site d'Angers.

Ainsi, l'équipe des salariés permanents du site au 31 décembre 2023 est composée de :

- 5 assistantes de formation (5 ETP)
- 10 formateurs référents (7,90 ETP)
- 1 directrice de site (1 ETP pour les 5 sites)

7. L'effectif des apprenants

Les effectifs arrêtés au 31/12/2023 sont de 317 personnes en formation à cette date.

Le taux d'arrêt de formation et les motifs en 2023

TMA : 3 % (1 arrêt lié au contexte professionnel)

MJPM : 6 % (1 arrêt lié au contexte personnel et professionnel)

ASG : pas d'arrêt

BPJEPS : 15 % (3 arrêts, un pour raison de santé, deux pour réorientation)

AES CC - ANGERS : 11,11% (3 arrêt lié au contexte personnel et professionnel)

AES CL – ANGERS : 11.76% (2 arrêts liés au contexte pro)

AES CL – SAUMUR : 14.28% (2 arrêts dont 1 pour raison de santé et un pour raison professionnelle)

TISF : 3,7% (1 lié au contexte personnel)

AF : pas d'arrêt

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES Angers	Cycle court	32	34.37 %	65.63 %	27	22.22 %	77.78 %
	Cycle long	20	100 %		17	100 %	
AES Chemillé	Cycle court	20	55 %	45 %	27	40.74 %	59.26 %
	Cycle long						
AES Saumur	Cycle court						
	Cycle long	14	100 %	0	2	85,71%	
TISF		26	42.31 %	52.63 %	16	18.75 %	81.25 %
AF		42	100 %		27	100 %	
SDN MDN		34	94.12% soit 32 (CE)	5.88% soit 2 (DE)	18	100 %	0 %
BPJEPS		19	47.37 %	57.89 %	16	100 %	
TMA		29	76%	24 % (ou reconversion)	29	59 %	(ou reconversion)
MJPM		17	59 %	41 % (ou reconversion)	25	68 %	32 %
ASG + groupes CNFPT ANFH IFSO		33 17 10 21 <hr/> 81	100 %	/	33 17 9 20	100 %	/
REFERENT TUTEUR							
Du 01/01/2023 au 31/12/2023							

LE MANS

3. L'équipe de salariés

Le site du Mans a connu également en 2023 des mouvements de personnel : cadres de formation et assistantes de formation : recrutement de deux formateurs référents à temps partiels et d'une assistante de formation en contrat d'apprentissage qui a été rompu avant la fin de la période d'essai.

Ainsi l'équipe des salariés permanents du site au 31 décembre 2023 est composée de :

- 2 assistantes de formation (2 ETP)
- 6 formateurs référents (4.60 ETP)
- 1 directrice de site (1 ETP pour les 5 sites)

4. L'effectif des apprenants

Les effectifs arrêtés au 31/12/2023 sont de 127 personnes en formation à cette date.

Le taux d'arrêt de formation et les motifs en 2023

ME 2.12 % (une personne exclue de la formation en septembre 2023)

AES 25 % (17 personnes pour erreur d'orientation, raisons médicales et raisons personnelles)

SDN 5 % (1 personne pour raisons médicales)

AF 7 % (2 personnes pour raisons médicales)

8. L'effectif des apprenants

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES	Cycle court	46	33 %	67 %	39	51 %	49 %
	Cycle long	21	100 %		15	100 %	
AF		13	100 %		13	100 %	
SDN MDN		18	100 %		18	100 %	
M E	21-23				25	48 %	52 %
	22-24	23	56.52 %	43.48 %			
	23-25	24	45.83 %	54.17 %			
ASG							
BPJEPS					10	50 %	50 %
REFERENT TUTEUR		48	100 %		48	100 %	
du 01/01/2023 au 31/12/2023							

LAVAL

3. L'équipe de salariés

L'équipe des salariés permanents du site au 31 décembre 2022 est composée de :

- 2 formateurs référents (1.50 ETP)
- 1 directrice de site (1 ETP pour les 5 sites)
- Le suivi administratif est réalisé par les assistantes du site du Mans

4. L'effectif des apprenants

Les effectifs au 31/12/2023 sont de 20 personnes en formation à cette date.

Le taux d'arrêt de formation et les motifs en 2023

AES CL : 4.76 % (abandon d'une personne en octobre 2023 pour erreur d'orientation)

		Nb entrants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi	Nb sortants en 2023	% cours d'emploi	% demandeur emploi
AES	Cycle court	21	42.86 %	57.14 %	19	57.89 %	42.11 %
AF		0			14	100 %	/

LES TEMPS FORTS DE 2023

Cette année 2023 a été marquée par une forte activité. Les équipes se sont également mobilisées pour animer des job-dating, portes ouvertes et forum afin de valoriser les métiers pour lesquels nous formons.

Un groupe de travail s'est mis en place entre le CEFRAS et l'Université d'Angers afin de préparer l'ouverture d'une licence pro MJPM pour septembre 2025 (transformation du DU MJPM).

En avril 2023, le projet du site de Saumur à l'Esthua s'est concrétisé avec l'ouverture d'un groupe de 14 apprenants AES. C'est grâce à une forte volonté des employeurs du Saumurois et au GEIQ SANTE SOCIAL qu'un comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises afin de travailler sur ce projet.

Le dernier trimestre 2023, une quinzaine d'ateliers regroupant l'ensemble des instituts faisant partie du futur CAMPUS 72 ont eu lieu, auxquels ont participé des administrateurs du CEFRAS, la directrice générale ou la directrice de site. Ces groupes de travail mis en place par la Région portaient notamment sur la gouvernance du futur site et sur comment les 7 instituts vont vivre ensemble.

Sur le site du Mans, une nouvelle session d'un groupe AF s'est ouverte afin de répondre aux demandes de plusieurs employeurs.

LES PERSPECTIVES pour 2024

Les équipes sont parties prenantes pour répondre aux appels d'offre et aux nouveaux référentiels de formation à venir (TMA, AF, TISF, ME...)

L'ouverture de deux nouvelles filières ES et ASS pour lesquels nous avons obtenu les agréments sont prévues en septembre 2024 sur le site du Mans. Un comité exploratoire a été mis en place avec la participation des employeurs locaux.

Nous envisageons l'expérimentation d'une formation de préparation AES pour les sites du Mans et de Saumur et d'une formation de sensibilisation aux métiers du médico-social sur le site du Mans, de nouvelles approches susceptibles de s'adapter à un public plus éloigné de l'emploi et de préparer à une entrée en formation qualifiante en levant les freins et en sécurisant les parcours de formation à venir.

La question bâtiminaire reste au cœur de nos enjeux sur les années à venir avec le projet CAMPUS 72 sur le Mans (ouverture prévue en septembre 2026) et la négociation en cours avec la Mairie d'Angers pour la rénovation et l'accessibilité du site d'Angers.

La Directrice du Pôle EST,
Martine SEILLER

SERVICE COMMUNICATION

LES PROJETS DE 2023 :

Brève :

- Réalisation des brèves mensuelles du CEFRAS (environ 11 brèves)
- Structuration des brèves
- Lien avec les différents sites pour récolter l'actualité des formations



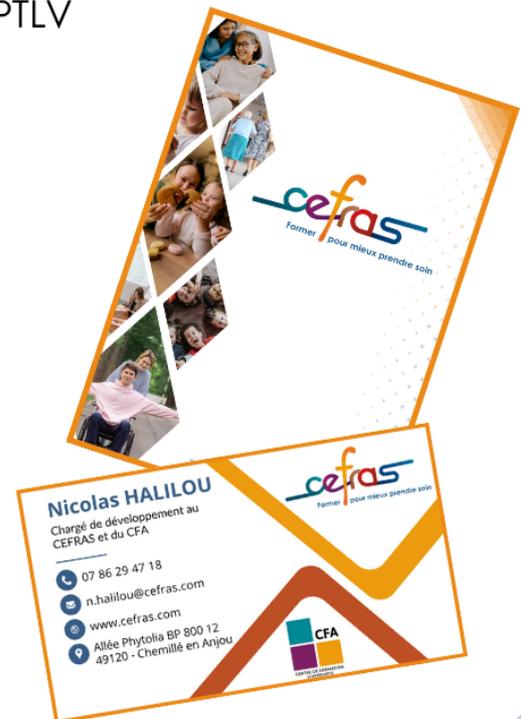
Mise à jour du site internet :

- Création d'une page CFA
- Refonte de la page "Formation inter-établissements"
- Actualiser et harmoniser l'ensemble du site pour améliorer l'expérience client (création de témoignages/ modification des photos...)
- Mise à jour de la page FPTLV



Création de supports de communication:

- Nouveau visuel du catalogue de formations
- Création d'un visuel pour les pochettes commerciales
- Nouveau visuel pour des cartes de visites
- Création d'affiches/flyers/catalogues en fonction de la demande des sites (rentrées de formations/portes ouvertes)
- Refonte des signatures mails de tous les salariés



Animation des réseaux sociaux:

- Identification des cibles sur chacun des réseaux sociaux
- Création de visuels pour les publications

SERVICE COMMUNICATION

LES PERSPECTIVES ET FUTURS PROJETS DE 2024 :

- Refonte visuelle des brèves pour avoir un aspect "Journal du CEFRAS"
- Création de vidéos pour animer le site internet et les réseaux sociaux (vidéo TISF/CFA/Formations...)
- Développer davantage le site internet avec la création de pages détaillées (FPTLV et autres...)
- Proposer des articles dans la presse régionale
- Suivi d'un budget communication pour supports marketing/communication
- Création d'un groupe "communication" au sein du CEFRAS
- Travail autour des statistiques du site internet et de l'analyse de celles-ci

The collage features several items:

- Two newsletters: "Les News de février" and "Les News de mai", both with a clean, modern layout and green accents.
- A screenshot of the CEFRAS website showing a "PRÉSENTATION DU SERVICE FPTLV" article with a photo of people in a meeting.
- A flyer titled "Inscrivez-vous à des formations dans le secteur du social et médico-social près de chez vous (CEFRAS)", featuring a photo of a woman and a child in a wheelchair.
- A screenshot of a Google Analytics dashboard showing a table of website page performance metrics.

Chemin de la page et classe de l'écran	+ Vues	Taux de rebond	Nouveaux utilisateurs	Taux d'engagement	Utilisateurs actifs
Totaux	20111	7,9 %	2370	92,1 %	
1 /	6064	5,3 %	1212	94,7 %	
2 /formations_meters/accompagnant-educatif-et-social-aeu/	2468	5,5 %	262	94,5 %	
3 /dossier-description/	1660	1,0 %	7	99,0 %	
4 /contact/	844	7,4 %	33	92,6 %	
5 /ouverture-formation-es-et-asc/	822	1,7 %	25	98,3 %	
6 /offres-emploi/	791	2,0 %	41	99,0 %	
7 /formations_meters/surveillant-de-nuit-qualifier/	570	2,8 %	179	93,0 %	
8 /formations_meters/monteur-educateur/	552	7,1 %	34		
9 /technicien-de-l'inter-vention-sociale-et-familiale-tsf/	504	4,5 %	90		
10 /formation-inter-etablissement/	445	4,8 %	7		
/formations_meters/animateur-technicien-brevet-professionnel-de-la-competence-de-l'educateur-populaire-et-des-jeunes-mission-animation-sociale/	398	7,1 %	70		
/formations_meters/mandataire-judiciaire-a-la-protection-des-majeurs-a-crcr-rigide/	344	5,4 %	26		
/formations_meters/assistant-service-social/	331	7,4 %	23	92,8 %	

Apprenti chargé de communication,
Mathieu BOULISSIERE

5) Rapport financier

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	213 240	192 663	20 577	66 083
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	166 142	15 679	150 464	151 294
Constructions	2 969 114	1 816 163	1 152 951	1 338 625
Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 397	58 129	13 268	21 481
Autres immobilisations corporelles	511 525	411 518	100 008	109 376
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	4 800		4 800	4 800
Prêts	122 969		122 969	113 578
Autres	3 781		3 781	3 781
TOTAL (I) - ACTIF IMMOBILISE	4 062 969	2 494 152	1 568 817	1 809 017
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 747		2 747	962
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 059 736	36 443	1 023 292	1 258 557
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	26 743		26 743	56 446
Valeurs mobilières de placement	42 024		42 024	42 024
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 525 983		1 525 983	929 167
Charges constatées d'avance	93 460		93 460	50 604
TOTAL (II) - ACTIF CIRCULANT	2 750 692	36 443	2 714 248	2 337 761
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	6 813 661	2 530 595	4 283 066	4 146 777

Bilan association (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
Fonds propres		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
. Fonds propres statutaires	112 890	112 890
. Fonds propres complémentaires		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
. Fonds statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité	1 715 000	976 057
. Autres		
Report à nouveau	3 495	590 534
Excédent ou déficit de l'exercice	68 145	151 904
Situation nette (sous total)	1 899 530	1 831 385
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	51 234	108 664
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	1 950 764	1 940 049
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II) - FONDS REPORTES ET DEDIES		
Provisions		
Provisions pour risques	135 451	71 127
Provisions pour charges	242 898	236 101
TOTAL (III) - PROVISIONS	378 349	307 228
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 016 507	1 268 035
Emprunts et dettes financières diverses	736	963
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	384 383	144 157
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	466 655	377 951
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 800	51 190
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	83 871	57 206
TOTAL (IV) - DETTES	1 953 952	1 899 501
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	4 283 066	4 146 777

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	12 560	5 360	7 200	134,33
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	3 932 296	3 664 781	267 515	7,30
dont parrainages		132 646	- 132 646	-100
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 398 415	1 479 967	- 81 552	-5,51
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	87 909	141 871	- 53 962	-38,04
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3 064	2	3 062	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	5 434 245	5 291 981	142 264	2,69
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	1 628 144	1 586 478	41 666	2,63
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	263 376	285 738	- 22 362	-7,83
Salaires et traitements	2 279 968	2 153 148	126 820	5,89
Charges sociales	825 247	747 636	77 611	10,38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	321 843	307 811	14 032	4,56
Dotations aux provisions	82 371	100 873	- 18 502	-18,34
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	14 259	1 659	12 600	759,49
Total des charges d'exploitation (II)	5 415 207	5 183 343	231 864	4,47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	19 038	108 638	- 89 600	-82,48
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	5 400	2 366	3 034	128,23
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	148	324	- 176	-54,32
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		383	- 383	-100
Total des produits financiers (III)	5 549	3 073	2 476	80,57
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 306	839	467	55,66
Intérêts et charges assimilées	13 541	16 833	- 3 292	-19,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)	14 847	17 671	- 2 824	-15,98
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-9 299	-14 598	5 299	36,30
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	9 739	94 040	- 84 301	-89,64

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	202		202	N/S
Sur opérations en capital	58 271	57 888	383	0,66
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	58 473	57 888	585	1,01
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	67	24	43	179,17
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	67	24	43	179,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	58 405	57 864	541	0,93
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	5 498 266	5 352 942	145 324	2,71
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 430 121	5 201 038	229 083	4,40
EXCEDENT OU DEFICIT	68 145	151 904	- 83 759	-55,14

LES COMPTES ARRÊTÉS AU 31/12/2023

PRODUITS
5 498 265,98 €

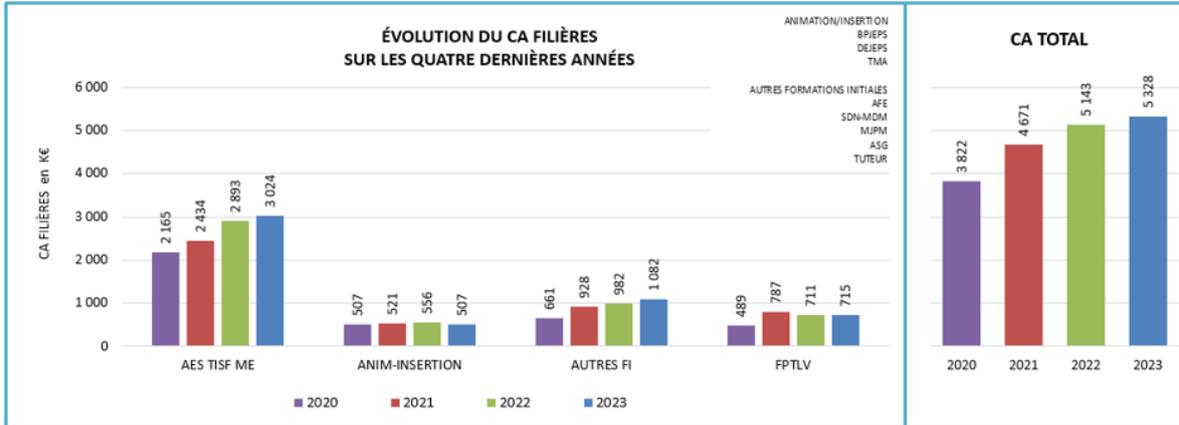
RESULTAT NET
68 144,85 €

CHARGES
5 430 121,13 €

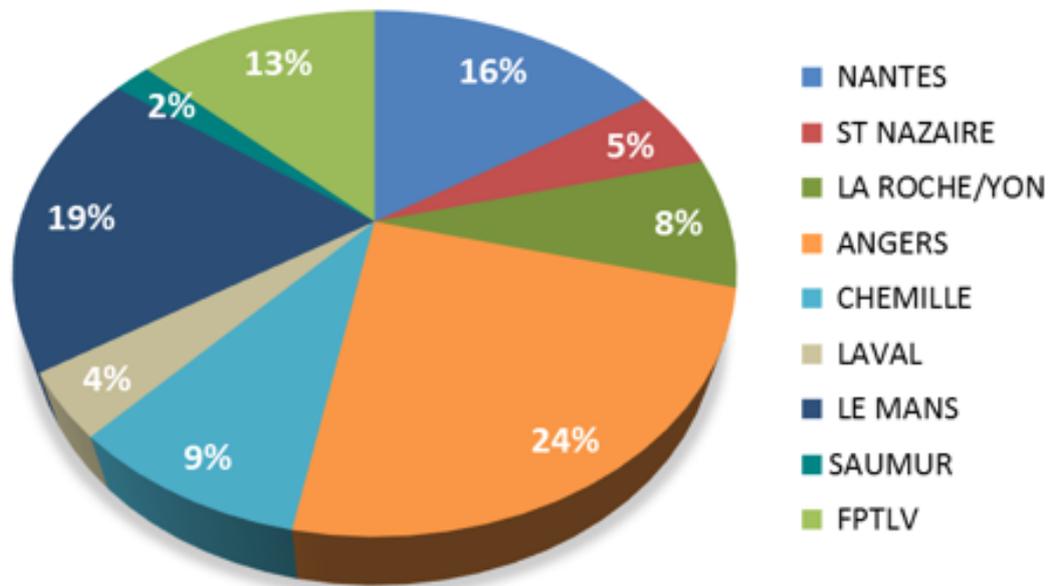
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ



**CA + 4 %
2022/2023**



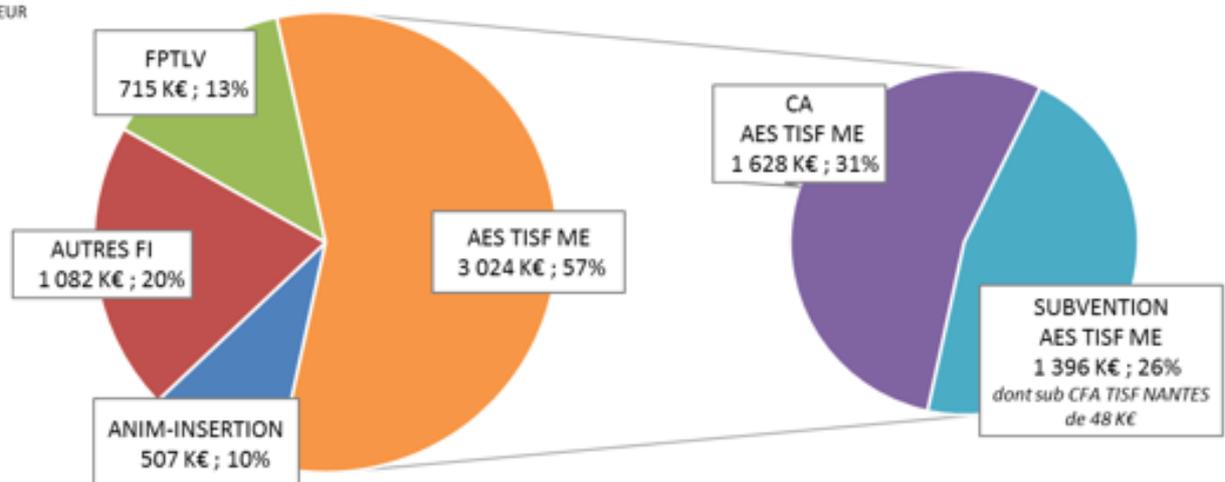
CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 PAR SITES



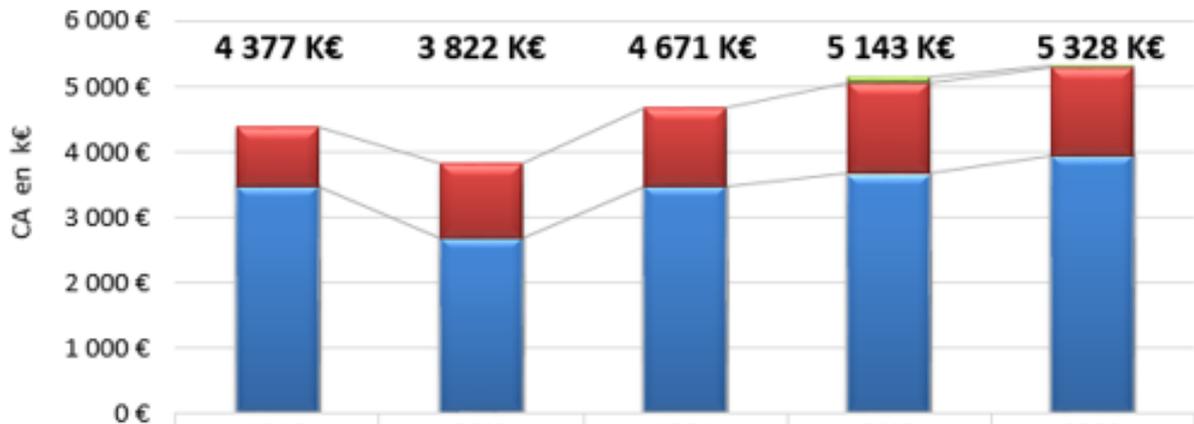
CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 PAR FILIÈRES

ANIMATION/INSERTION
BP JEPS
DEJEPS
TMA

AUTRES FORMATIONS INITIALES
AFE
SON-MDM
MUPM
ASG
TUTEUR



ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR ANNÉE produits de formation + subvention régionale



■ AUTRES				97 k€	35
■ SUBVENTION	913	1 138	1 200	1 381	1 361
■ CA FORMATION	3 464	2 684	3 471	3 665	3 932

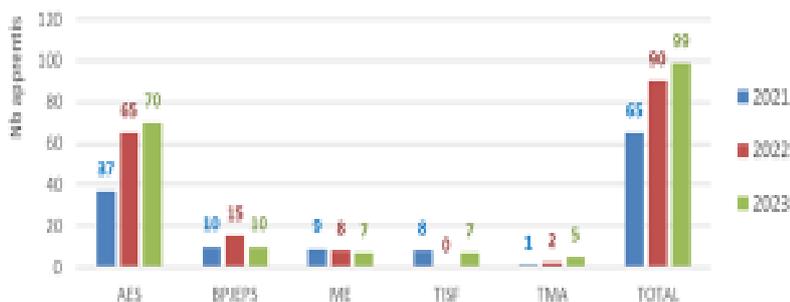
■ CA FORMATION ■ SUBVENTION ■ AUTRES

CFA



**CA + 38 %
2022/2023**

Nombre d'apprentis entrés en formation



**91 % de taux de réussite
aux examens**

**8 % de taux de rupture net
des contrats**

Chiffre d'affaires du CFA

soit 17%
du CA total



Le Trésorier,

Franck-Karl BOURGEOIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 1^{er} JUIN 2023

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 9 h 30 par Eric DUPREZ, président de l'association gestionnaire du CEFRAS.

Après préparation et émargement de la feuille de présence, le Président constate que le quorum requis pour les assemblées ordinaires est atteint et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président donne lecture du rapport de gouvernance de l'association pour l'exercice 2022.

Le rapport d'activité du CEFRAS pour l'année 2022 est présenté par Valérie OUAZZANI-JONCOUX, directrice générale du CEFRAS.

Il est donné lecture du rapport financier pour l'année 2022 par Marlène BRETON, Directrice financière. Les comptes 2022 font apparaître un résultat excédentaire de 151 903.83 €.

M. GAILLARD, Commissaire aux Comptes donne lecture des rapports (rapport sur les comptes annuels et rapport spécial) pour l'exercice 2022.

Après lecture de ces différents rapports le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1^{ère} résolution – Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 31 mai 2022, approuve le procès-verbal, en annexe du rapport d'activités 2022.

(10 votants – 0 abstention).

2^{ème} résolution – Approbation du rapport moral et rapport d'activités

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président sur la gouvernance de l'Association, du rapport de la direction générale sur l'activité du Centre de formation, approuve ces deux rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (10 votants – 0 abstention).

3^{ème} résolution Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de la Directrice financière et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport financier faisant apparaître, à la clôture de l'exercice au 31/12/2022, un résultat excédentaire de 151'903.83 €.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (10 votants – 0 abstention).

4^{ème} résolution – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice excédentaire de° :	151'903.83 €
Report à nouveau antérieur° :	590'534.41 €

TOTAL	742'438.24 €
--------------	---------------------

Affectation

En réserve d'investissement° :	593'983.86 €
En réserve pour d'autres projets° :	144'959.00 €
Au compte°(Report à nouveau)° :	3495.38 €

TOTAL	742'438.24 €
--------------	---------------------

Ce qui porte ces comptes à :

Report à nouveau antérieur° :	3'495.38 €
En réserve d'investissement° :	895'000.00 €
Réserves pour autres projets de l'entité° :	820'000.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (10 votants – 0 abstention).

5^{ème} résolution – Détermination du montant des cotisations 2024

L'Assemblée générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'exercice 2024 à° :

- 40 € pour une personne morale (idem à 2023)
- 18 € pour une personne physique (idem à 2023)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (10 votants – 0 abstention).

6^{ème} résolution – Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, renouvelle les mandats du 1/3 sortant, soit° :

- KYPSELI (49) représentée par Eric POIRAULT

- VIEXIDOM (49) - représentée par Stéphane LECLERC sera désormais représenté par Emmanuelle BEAUMONT ¶
- Fondation St Jean de Dieu représentée par Antoine ROYER ¶

¶
Tous ont fait part de leur souhait de renouveler leur mandat au CA du CEFRAS. ¶

¶
Eric DUPREZ a fait part de son souhait de candidater au CA du CEFRAS en tant que personne physique. ¶

¶
En effet, Eric DUPREZ qui représentait l'association ARRIA a fait valoir son droit à la retraite en avril dernier. L'association annonce donc qu'elle sera dorénavant représentée au sein du CA du CEFRAS par Estelle JEANNOT, nouvelle directrice générale. ¶

¶
Sont élus ou réélus à l'unanimité: ¶

- KYPSELI (49) représentée par Eric POIRAULT ¶
- VIEXIDOM (49) représentée par Emmanuelle BEAUMONT ¶
- Fondation St Jean de Dieu représentée par Antoine ROYER ¶
- Eric DUPREZ en tant que personne physique ¶

¶
(10 votants – 0 abstention). ¶

¶ 7^{ème} résolution – Renouvellement du mandat du Commissaire au compte ¶

¶
Le cabinet In Extenso Centre Ouest est missionné depuis 6 ans maintenant par le CEFRAS afin d'assurer la mission de Commissaire aux Comptes. Ce cabinet a mandaté M. Grégoire GAILLARD pour assurer cette mission. ¶

¶
Ce cabinet assure cette mission pour d'autres centres de formation ligériens. ¶

¶
Le bilan de ces 6 dernières années est très constructif et la relation de travail avec Marlène BRETON, DAF du CEFRAS, est positive. ¶

¶
Le mandat arrivant à son terme, l'assemblée générale valide à l'unanimité le renouvellement du cabinet In Extenso Centre Ouest pour poursuivre cette mission, pour les 6 années à venir. ¶

¶
(10 votants – 0 abstention). ¶

¶ 8^{ème} résolution – Approbation du projet associatif du CEFRAS ¶

¶
Le président a le plaisir de présenter à l'assemblée les grandes lignes du nouveau projet associatif de l'association CEFRAS. ¶

¶
Après échanges et réponses aux questions, l'assemblée générale valide à l'unanimité ce nouveau projet associatif. ¶

¶
(10 votants – 0 abstention). ¶

¶
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30. ¶

¶
De tout ce qui est relaté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président. Une copie sera adressée à la totalité des membres de l'Association. ¶

¶
Le Président ¶
Eric DUPREZ ¶

Eroum
_____ ¶

Notes :